

G5 SAHEL



SECRETARIAT PERMANENT

**COMMUNIQUE FINAL DE LA PREMIERE REUNION ANNUELLE DES MINISTRES
EN CHARGE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE DES ETATS MEMBRES DU G5
SAHEL**

N'Djamena, le 4 mars 2016



COMMUNIQUE FINAL DE LA PREMIERE REUNION ANNUELLE DES MINISTRES EN CHARGE DE LA DEFENSE ET DE LA SECURITE DES ETATS MEMBRES DU G5 SAHEL

1. La première réunion annuelle des ministres de la défense et de la sécurité du G5 Sahel s'est tenue le 04 mars 2016 à N'Djamena, sous le haut patronage de SEM **Idriss Déby ITNO**, Président du Tchad, Président en exercice du G5 Sahel.
2. Elle fait suite aux deux précédentes réunions des ministres de la sécurité qui s'étaient tenues respectivement en 2014 à Nouakchott en Mauritanie, et en 2015 à Niamey au Niger.
3. Elle s'inscrit dans la recherche de l'opérationnalisation des pertinentes recommandations de la conférence des chefs d'Etats du G5 Sahel qui s'est tenue le 20 novembre 2015 à N'Djamena.
4. Elle a été précédée des réunions des experts du 02 mars et du Comité de Défense et de Sécurité du 03 mars à N'Djamena.
5. Tous les Etats membres du G5 Sahel étaient présents à chacune de ces séances.
6. Ont participé à la réunion en qualité d'observateurs : l'Allemagne, la France, l'Espagne, l'Egypte, les Nations unies, l'Union africaine et l'Union européenne.
7. La réunion se félicite de la présence des partenaires de coopération bilatéraux et multilatéraux qu'elle remercie vivement pour leur soutien actif et pour l'intérêt manifeste que leurs Etats et institutions apportent au G5 Sahel.
8. La réunion a été présidée par SE **Madame Mariam Mahamat Nour**, Ministre du Plan et de la Prospective, Présidente du Conseil des Ministres du G5 Sahel. Plusieurs allocutions ont été prononcées en cette circonstance, situant le contexte, la nécessité d'une plus grande coopération et d'une accélération de la mise en œuvre des décisions prises dans le domaine de la sécurité, de la défense et du développement du G5 Sahel, à savoir :
 - le discours introductif du Secrétaire permanent ;
 - les discours de soutien et d'encouragement des partenaires de coopération du G5 Sahel ;
 - le discours officiel de Madame la Présidente de séance ;
 - le discours des chefs de délégations des Etats membres.
9. Les travaux se sont poursuivis à huis clos avec l'examen du relevé des conclusions du Comité de Défense et de Sécurité.

10. La réunion des Ministres de la Défense et de la Sécurité :

Adopte :

- L'implantation en Mauritanie du Centre sahélien d'analyse des menaces et d'alerte précoce (CSAMAP) ;
- La création de l'école de guerre sous l'appellation « collège de défense du G5 Sahel ». La question du nom de baptême sera soumise à la décision des chefs d'Etat en temps opportun ;
- La création d'un bureau défense et sécurité conformément au paragraphe 3.2 de l'article 3 du règlement portant sur la mission, la composition et le fonctionnement du Comité de défense et de sécurité du G5 Sahel, et demande au Secrétariat permanent de formaliser cette décision.
- La mise en œuvre de la suppression des visas selon les modalités suivantes : i) pour les passeports diplomatiques et de service, des actes administratifs pris par chaque Etat permettront désormais à leurs détenteurs de circuler librement entre les 5 Etats et ii) pour les passeports ordinaires, des rencontres bilatérales entre les Ministres des Affaires étrangères et de la sécurité se tiendront pour la prise des dispositions en vue de la suppression effective des visas sous trois mois.

Demande :

- Au Secrétariat permanent de saisir officiellement les Etats sur le projet de formation dans les Etats membres de Groupes d'Action Rapide avec l'appui technique du Royaume d'Espagne.

Propose :

- La création d'un fonds de financement des activités de défense et de sécurité et demande aux structures concernées d'engager la réflexion sur les mécanismes idoines pour son alimentation et sa gestion.

Entérine :

- La constitution par le Comité de défense et de Sécurité (CDS) d'un comité d'études chargé de réfléchir sur les modalités de création d'une force conjointe, et dont les résultats seront présentés lors de la prochaine réunion du CDS.
- La finalisation de la mise en place des structures et des équipements des plateformes de coopération en matière de sécurité, en vue de permettre le démarrage de leurs activités avant la fin du premier semestre 2016.

11. La prochaine réunion annuelle des ministres de la défense et de la sécurité du G5 Sahel se tiendra dans la seconde quinzaine de janvier 2017 au Mali.

12. Ont signé :

- Pour le G5 Sahel, **SEM Mariam Mahamat NOUR**, Ministre du Plan et de la Prospective, Présidente du Conseil des Ministres ;

- Pour le Burkina Faso, **SEM Simon COMPAORE**, Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité ;

- Pour le Mali, **SEM Tieman Hubert COULIBALY**, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants ;

- Pour la Mauritanie, **SEM Diallo Mamadou BATHIA**, Ministre de la Défense nationale ;

- Pour le Niger, **SEM Hassoumi MASSAOUDOU**, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité, de la Décentralisation, des Affaires coutumières et religieuses ;

- Pour le Tchad, **SEM Ahmat Mahamat BACHIR**, Ministre de la Sécurité publique et de l'Immigration.

Fait à N'Djamena, le 04 mars 2016